

# Notes et remarques

Autor(en): **Berbier, Charles - Auguste - Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 162

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285239>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

Porrentruy

Porrentruy

TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

## NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER  
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible

(1793-1796)

(Suite.)

Ce combat est d'autant plus remarquable que rarement de deux escadres également fortes, l'une a pris à l'autre un seul vaisseau de ligne : aussi Jean Bon St André, député de la Convention nationale qui se trouvait sur l'escadre française, fit la remarque dans son rapport, quelles circonstances favorisèrent les Anglais d'une manière étonnante.

Le courage des Français dans cette bataille navale ne peut pas assez être admiré. Ce fut surtout l'équipage du vaisseau « Le Vengeur » qui s'est signalé par sa bravoure. Le modèle de ce vaisseau sera suspendu au Panthéon et les noms des braves guerriers seront inscrits sur les colonnes de ce temple. Mortellement blessés plusieurs soldats baisèrent en mourant la cocarde de la liberté, d'autres élevèrent leurs mains vers le ciel en bénissant la république ; le général Baire dit dans ses derniers moments : « Ma vie n'a aucun prix pour moi, pourvu que la République soit victorieuse ; je donnerais mille vies pour elle ». Un boulet de canon emporta au général Rosse la partie inférieure de son corps, lorsqu'on lui présentait un breuvage pour apaiser sa soif ardente ; il dit : « Laissez-moi mourir, je suis content, j'ai servi la République. Au milieu des plus grandes douleurs, on n'entendit pas

la moindre plainte. *Vive la République !* voilà le dernier mot de tous les mourants. Ce fut seulement après la bataille que la plupart des blessés furent pansés. On ne fit pas attention aux blessures dans la chaleur du combat. Un matelot auquel on voulait panser son bras écrasé dit : « Cela m'impatiente, je retourne à mon poste, puis je reviendrai me faire panser. » Quand les canoniers reçurent l'ordre de discontinuer pour quelques moments leurs décharges, ils mordirent leurs canons, ne pouvant pas autrement exhaler leurs rage. »

Le jour de l'Ascension, les commissaires et l'agent national ont prêché dans l'église de Delémont, la liberté et l'égalité, contre les doctrines des prêtres. Ils ont dit entre autres impiétés, que Dieu n'avait point été crucifié etc, etc.

Le 4 juin 1794 la municipalité a reçu de la Convention nationale un décret qui défend absolument d'observer le dimanche de la ci-devant-loi, et qu'il fallait faire la décade, c'est-à-dire chômer le 10<sup>e</sup> jour.

Le catéchisme de la République s'exprimant sur les prêtres pose cette question. « Les prêtres sont-ils nécessaires ? »

Réponse. Non ! ils ne sont pas mêmes utiles. »

Le fameux Rengger de Porrentruy s'est sauvé le troisième jour de juin, mais le lendemain 4 juin, on l'a arrêté à Tavannes et on l'a conduit à Moutier-Grandval où il a été enfermé.

Le jour de la Pentecôte, la municipalité a reçu un décret portant qu'il ne fallait plus croire à toutes les choses que les prêtres avaient inventées ; que ce n'était que des imposteurs et des tyrans, et qu'il suffisait de croire à l'immortalité de l'âme. Tous les agents ont été obligés de publier le décret ce jour de la fête

de la Pentecôte aux églises : et de plus l'agent a lu, aussi à l'église, un ordre du district qui défend d'aller sur la Prévôté sous peine de la mort. On a aussi averti les femmes d'avoir à porter la cocarde sous peine de la prison.

Le couvent des sœurs ursulines de Delémont est maintenant une caserne pour y loger les volontaires français, et le couvent des capucins est transformé en hôpital ; la chapelle est tout démolie et remplie de lits.

Il en est de même pour les couvents de Porrentruy : celui des Annonciades est rempli de prisonniers. (\*)

Le 14 juin il a tonné pendant un quart d'heure, après midi.

Le lendemain il a grêlé à Soulece et à Undervelies : tous les blés et les fruits sont perdus ; la veille, il a aussi grêlé à Delémont et dans toute la vallée de Laufon.

Dans les villes on ne voit plus aucune remontrance (représentation extérieure, exhibition) ni encore signe de religion. A Delémont il ne vont plus jamais à l'église que pour aller y chanter les chansons de la nation, telles que la *Carmagnole* etc. On n'y sonne plus ni l'angelus du matin et du soir ni même à midi.

A Delémont il faut que les enfants aillent à l'école pour y apprendre *les droits de l'homme*, comme on dit, et le catéchisme de la République qui demande si les prêtres sont nécessaires ? et répond : — il ne sont pas même utiles.

La municipalité de Courfaivre a reçu les ordres du district de Delémont que tous les garçons du village depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 17 ans et demi devront se rendre le 15 juin

D'après le Journal de Guelat, il y avait 80 détenus aux Annonciades le 20 février ; le 27 mars, il y en avait déjà 130.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 61

LES

## Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Non, non, il ne pouvait supporter plus longtemps que cette mère bien aimée demeurât rebelle aux lois du Seigneur. Il avait offert ses souffrances... Eh bien ! maintenant, s'il le fallait, il offrirait sa vie en holocauste ; mais sa mère, celle qu'il aimait le plus au monde, connaîtrait les douceurs et les beautés de la religion divine.

Dans le regard d'Yvan, brillait comme une lueur inspirée. Il avait joint les deux mains.

Oui, le fils voulait implorer pour sa mère.

il voulait se mêler non seulement à la foule des suppliants, mais encore à celle des reconnaissants. Il se promettait d'unir sa faible voix, mais que l'ardeur de la foi et de l'espérance ferait vibrer, aux champs pieux des pèlerins, à ces cantiques, qui, de la vallée s'élevaient vers les blancs sommets des montagnes, et des blancs sommets vers le ciel. Il voulait revoir la Vierge de la Grotte, et l'implorer avec encore plus d'ardeur qu'autrefois, puisqu'il l'implorait pour sa mère. Et sa mère ne méconnaîtrait plus la puissance de la miséricorde du ciel. Elle ne douterait plus des miracles opérés par la Vierge Marie. Et Notre Dame de Lourdes, comme une aimable vision, doucement lumineuse, éclairant un chemin, montrerait, à la grande artiste, la voie qui conduit au ciel ; et ce sentier où fleurissent la foi, l'espérance et la charité, elle le suivrait docile.

Les préparatifs du départ étaient achevés. La pauvre cantatrice, aux cordes vocales toujours brisées, avait consenti à suivre son fils

aux lointaines Pyrénées, puisque ce voyage lui faisait plaisir.

Ils avaient pris place dans un train tout semblable à celui qui, quelques années auparavant, les avait conduits à Lourdes. La gare était française ; on s'éloignait de la grande ville. L'express semblait voler sur la route de fer. Les épaules appuyées sur le drap gris du wagon, les yeux dirigés vers la glace relevée de la portière, la mère et le fils se tenaient, depuis un court moment, la main dans la main. C'était de la part d'Yvan, une manière affectueuse de dire à la malade :

— Courage, mère ; prenez espoir !

Puis, il se remit à égrener son chapelet de pèlerin.

Malgré la très légère amélioration survenue dans le pitoyable état de son larynx, Marie-Alice n'était certes pas guérie ; de plus, elle demeurait très impressionnée de la mort de Bôleslas de Ruloff ; elle s'en voulait, à ne pas se le pardonner, de ne pas avoir lu la dernière